

L'an deux mille vingt, le 10 décembre

Le conseil municipal de Saint Geoire en Valdaine, dûment convoqué le 4 décembre 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Cîme, sous la présidence de Madame Nathalie BEAUFORT, Maire,

PRESENTS : Nathalie BEAUFORT, Julien BOURRY, Nicole BRESTAZ, Jocelyn BAZUS, Gabrielle ROUX-SIBILON, Bernard COLLET-BEILLON, David BILLON LAROUTE, Dominique GOVAERTS, Claude RIOCHE, Nadine ROUX, Thomas CHABOUD, Claire COHENNY, Carlos MARTINS, Nadine CHABOUD, Dominique BARRAT, Pierre EYMERY, Nelly SANNER, Véronique MAYEUX.

POUVOIRS : Anthony MAHÉ a donné pouvoir à Nathalie BEAUFORT

SECRETAIRE : Nadine ROUX

En exercice : 19 Présents : 18 Votants : 19

INFORMATIONS GENERALES

Madame le Maire présente des informations à l'ensemble de l'assemblée.

- La campagne de dépistage de la COVID19 initiée par la région AURA se déroulera à Saint Geoire en Valdaine du 18 au 20 décembre sur le site de la Martinette. Un appel aux professionnels de santé a été lancé ainsi qu'aux bénévoles permettant de procéder aux tests. La région fournit les kits de dépistage ainsi qu'un protocole de prise en charge. La présentation de l'organisation générales est faite. Des compléments parviendront dans la semaine.
- La réunion des Maires de la Valdaine le 26/11 a étudiée :
 - Le projet de garde champêtre avec le détail des missions possibles. Les communes se positionneront en début d'année sur leur intérêt et à quelle hauteur.
 - Le projet de bibliothèque intercommunale qui a reçu un avis unanime pour intégrer l'Espace France Services (EFS)
 - L'accueil de la petite enfance sera au débat lors du Conseil Enfance du 17/12 pour déterminer un lieu (EFS) ou deux lieux (avec Chirens).
 - Le lieu d'implantation de l'EFS proposé se situe à St Paul au carrefour des RD 82 et RD 28. Un promoteur a un projet d'aménagement sur le secteur. Après rencontres, le dossier a été retravaillé pour correspondre à la mixité des aménagements. De plus si le projet se concrétise, la mise en place de feux tricolores sera prise en charge par la CAPV sur le carrefour.
- La distribution des colis par les membres du CCAS a débité le 7/12. Pour l'hôpital, les colis seront distribués par les agents hospitaliers vu le contexte sanitaire.
- Sophie Letellier, nouvelle trésorière de Voiron est venue se présenter à Nathalie Beaufort et Julien Bourry. Elle a pu échanger sur les relations entre les deux structures en faisant remarquer que la commune avait obtenu la note de 18/20 selon les critères de qualité des finances publiques.
- La vente des vigneron organisée par le club de football en remplacement de la foire aux vins s'est bien déroulée. Les commerçants ont été ravis de pouvoir satisfaire les personnes qui avaient réservé. La gestion des flux et des protocoles est à noter avec satisfaction.
- La vente de sapins couplée à la présence des commerçants ouverts les 5 et 6/12 a permis de faciliter les achats avant les fêtes.
- Une rencontre est prévue avec Julien Stevant, vice-président de la CAPV pour les modalités d'accompagnement à la reprise de l'Auberge du Val d'Ainan en compagnie d'un repreneur potentiel.
- Le groupe de travail sur la transition énergétique animé par Jocelyn Bazus propose la réalisation d'un diagnostic complet des bâtiments, une étude pour le remplacement des chaudières et la visite de projets réalisés par d'autres collectivités.

- Les courriers sollicitant les propriétaires de voies en réflexion pour l'intégration dans le domaine communal sont partis Des retours sont d'ores et déjà reçus :
 - Voie de la Fiquelle : accord de principe avec une demande de rencontre pour obtenir des précisions sur les conditions du transfert
 - Voie des cités : les propriétaires sont surpris car ils n'avaient pas connaissance de la démarche.
 - Voie du 8/05/1945 : rendez-vous le notaire pour acter officiellement la cession. C'est une régularisation
 - Lot. du Boyet : réception d'un courrier formulant des requêtes préalables à la tenue d'une assemblée générale
- Il n'y aura pas de cérémonie traditionnelle des vœux en 2021. Une autre forme de communication est à l'étude en plus de la lettre municipale.

POLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

✓ Finances

✓ Solde des subventions 2020

Dans le cadre du budget primitif 2020, les crédits votés le 9 mars 2020 ne précisait pas le détail des affectations pour les subventions aux associations.

Il est demandé au conseil municipal de valider le montant des aides financières à répartir de la manière suivante :

6574 - Subv. fonct. (privé) - autres organismes	VOTE 2020
VIVRE ENCORE	1 000
ECOLE DE PECHE LA LIBELLULE	500
ASSOCIATION COORDINATION RETRAITES	100
SKI CLUB MASSIEU	125
APEL PLAMPALAIS (Exceptionnelle)	1 000
TOTAL	2 725 €

Décision : adopté à l'unanimité

✓ Décision modificative n°3

Le Conseil Municipal a décidé de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2020 :

CREDITS A OUVRIR			
D I 204 - 204181	Op 83	Subvention d'équipements	5 127,46 €
CREDITS A REDUIRE			
D I 020 - 020	OPFI	Dépenses imprévues	5 127,46 €

Décision : adopté à l'unanimité

✓ *Décision modificative n°4*

Le Conseil Municipal a décidé de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2020 :

CREDITS A OUVRIR

D F 011 61521 Terrains 4 500 €

CREDITS A REDUIRE

D F 65 6574 Subv. fonct. (privé) - autres organismes 4 500 €

Décision : adopté à l'unanimité

✓ *Révision de loyer – Sté FLUOO*

La société FLUOO loue un local à usage professionnel appartenant à la commune. Il est prévu de réviser annuellement, le montant du loyer qui est actuellement de 714,72 € HT par mois.

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, il est proposé d'appliquer la règle suivante, selon l'article 7 de la convention d'occupation, basée sur l'indice national trimestriel du coût de la construction publié par l'INSEE :

$$700 \text{ €} \times 1753 \text{ (2}^{\text{ème}} \text{ trimestre 2020)} / 1664 \text{ (2}^{\text{ème}} \text{ trimestre 2017)} = 737,44 \text{ €}$$

Décision : adopté à l'unanimité

✓ *Tarifs municipaux 2021*

Le conseil municipal s'est prononcé sur les tarifs 2021. Il a été décidé de maintenir les tarifs comme ci-dessous :

- Mise à disposition gratuite d'une salle pour l'assemblée générale annuelle des associations de St Geoire en Valdaine
- Deux tarifications différentes : St Geoire en Valdaine et extérieur

2021

LOCATION SALLE POLYVALENTE « La Martinette »	St Geoire en Valdaine	Extérieur
<i>Associations</i>		
Forfait mise à disposition	100,00 €	200,00 €
<i>Particuliers</i>		
Mariages (1), congrès, assemblées générales d'organismes privés	650,00 €	850,00 €
Caution	1 000,00 €	1 000,00 €

2021

ESPACE VERSOUD	St Geoire en Valdaine	Extérieur
<i>Associations</i>		
Forfait mise à disposition La Cîme	65,00 €	150,00 €
Forfait mise à disposition La Forêt	65,00 €	150,00 €
<i>Particuliers</i>		
La Cîme	250,00 €	350,00 €
La Forêt	300,00 €	400,00 €
Les deux salles	500,00 €	700,00 €
Caution	500,00 €	500,00 €

CIMETIERE	2021
<i>Concession perpétuelle</i>	
1 place (larg 1m)	720,00 €
2 places (larg 2m)	1 150,00 €
<i>Concession trentenaire</i>	
1 place (larg 1m)	400,00 €
2 places (larg 2m)	600,00 €
<i>Columbarium</i>	
Case pour une durée de 15 ans	400,00 €
Case pour une durée de 30 ans	600,00 €
Taxe de dépôt et de retrait d'urne	25,00 €
Dispersion cendres jardin du souvenir	25,00 €
<i>Cavernes</i>	
Case pour une durée de 15 ans	400,00 €
Case pour une durée de 30 ans	600,00 €
Taxe de dépôt et de retrait d'urne	25,00 €
Dispersion cendres jardin du souvenir	25,00 €

GARDERIE ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE	2021
Par famille et par mois, quelle que soit la fréquentation	18,00 €

PHOTOCOPIES	2021
Format A4	0,20 €
Format A3	0,40 €
Documents administratifs	0,18 €
Copie de plan cadastre (A4)	3,00 €
Extrait de matrice cadastrale (A4)	2,00 €

DROIT DE PLACE	2021
Marché hebdomadaire (le mètre linéaire)	0,70 €
Vente d'outillage (forfait)	80,00 €
Manège ou stand de jeux pour enfants (pêche canards, barbe à papa...)	40,00 €
Auto-tamponnantes (forfait)	55,00 €
Stand de tir carabine – arbalète (forfait)	40,00 €
Stand confiserie (forfait)	20,00 €
Cirque (forfait)	200,00 €

Décision : adopté à l'unanimité

✓ Contrat de distribution d'électricité 2021

Depuis la disparition des tarifs réglementés d'électricité, les fournisseurs d'électricité sont mis en concurrence pour les besoins des collectivités, et ce dans le respect de la commande publique.

Le marché en cours se termine au 31/12/2020 et la commune a donc publié un appel d'offre proposant trois lots pour une durée d'une année :

- Lot 1, bâtiments communaux
- Lot 2, éclairage public
- Lot 3, résidence autonomie

A l'ouverture des plis, 3 candidats ont satisfait aux conditions d'analyse des offres.

Le choix s'est finalement porté sur les propositions suivantes :

Lot 1 : Total Direct Energie
Lot 2 : EDF
Lot 3 : Total Direct Energie

Décision : adopté à l'unanimité

- ✓ Budget – autorisation d'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021

Préalablement au vote du budget primitif 2021, la ville ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2020.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2021, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement, le Conseil Municipal peut, en vertu de l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales, autoriser le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2020.

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 216 831,90 € (25% x 867 327,71 €)

À savoir :

- Chapitre 20 (immobilisations incorporelles) : 25 000 €
- Chapitre 21 (immobilisations corporelles) : 75 000 €
- Chapitre 23 (immobilisations en cours) : 116 831,90 €

Décision : adopté à l'unanimité

POLE SCOLAIRE – CULTURE

- ✓ Elections du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Les élections se sont déroulées le 3/12 à l'école Val'Joie pour désigner 10 enfants et le 4/12 à l'école Plampalais pour désigner 5 enfants.

L'organisation est à souligner dans sa qualité et l'investissement des élèves pour ces élections.

INTERCOMMUNALITE – SYNDICATS

- ✓ Conseil communautaire du 24/11
Rapport de Julien Bourry

Le réseau des finances publiques se restructure et la possibilité de retour des services au sein de l'EFS est envisageable.

La prise de position sur le PLUI est reportée au 30/06/2021. Il conviendra donc de délibérer à nouveau sur ce dossier dans les 3 mois qui précèdent.

L'association Horizon Valdaine a obtenu une subvention de 2 500 € pour l'organisation des manifestations.

- ✓ Commission de la transition écologique du 7/12
Rapport de Dominique Govaerts et Pierre Eymery

- ✓ Commission économique du 1/12
Rapport de Dominique Govaerts et Julien Bourry

- ✓ Comité de programmation LEADER - CAPV

Nadine Chaboud sera titulaire et Véronique Mayeux suppléante.

- ✓ Comité de pilotage de l'Analyse des Besoins Sociaux – CIAS

Nicole Brestaz représentera la commune. Thomas Chaboud et Claude Rioche participeront aux ateliers thématiques.

- ✓ SIEGA – Rapport annuel 2019

Le rapport a été présenté à l'assemblée qui en a pris connaissance.

- ✓ TE 38 - Commission du 7/12

Rapport de Dominique Barrat